

Le vieillissement de la population

Septembre 2011

AU SOMMAIRE :

I. LE PHÉNOMÈNE DU VIEILLISSEMENT

Page 2

II. LE VIEILLISSEMENT DANS LE SCOT DU BOULONNAIS : UNE PROBLÉMATIQUE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Page 4

III. AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Page 6

Le vieillissement de la population est un sujet d'actualité comme en témoignent les projections démographiques de l'Insee qui montrent d'ici 2035 une augmentation de la part des plus de 60 ans de plus de 80%.

Le territoire du Boulonnais, bien que doté d'une population encore relativement jeune par rapport aux moyennes nationales ne sera, pour autant, pas épargné par ce phénomène.

Face à cette problématique grandissante, le territoire doit pouvoir s'adapter aux personnes vieillissantes et à leurs besoins.

Ce 7^{ème} zoom technique vous présentera ce phénomène puis en analysera les évolutions et prévisions démographiques du territoire du Boulonnais.

Bonne lecture !

RAPPEL :

Le territoire du SCOT du Boulonnais c'est :

- ➔ 53 communes
- ➔ 140 759 habitants en 2007
- ➔ 28 180 personnes de plus de 60 ans soit 20% de la population totale

I. Le phénomène du vieillissement

Une combinaison de facteurs

La structure par âge de la population française a connu au cours de ce dernier siècle une profonde évolution conduisant à un vieillissement généralisé, conséquence de la conjugaison de plusieurs facteurs : une baisse de la fécondité, un allongement de la durée de vie, une arrivée des classes nombreuses dans la catégorie des plus de 60 ans ainsi qu'une baisse des migrations.

La baisse du taux de fécondité: nombre de naissances vivantes de l'année sur la population féminine moyenne en âge de procréer de l'année

Avec le développement des moyens contraceptifs et la baisse de l'importance de la religion, le taux de fécondité a radicalement évolué passant de 5 enfants par femme en 1750 à 1.8 enfants en 2008.

Le maintien d'une fécondité inférieure au niveau de renouvellement des générations (2.1 enfants par femme) contribue à contracter la base de la pyramide des âges diminuant ainsi la proportion de jeunes.

Le Nord-Pas-de-Calais peut quand à lui se féliciter de conserver un taux de fécondité plus important (2.1 enfants par femme) qui permet un renouvellement des générations et limite ainsi le phénomène du vieillissement.

L'augmentation de l'espérance de vie

Grâce aux progrès de la médecine, à l'amélioration de la salubrité publique et des conditions de travail, l'espérance de vie n'a jamais été aussi élevée atteignant 77.8 ans pour les hommes et 84.5 ans pour les femmes en 2009.

Cet accroissement de la longévité a donc contribué à augmenter la proportion des personnes âgées.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, cette espérance de vie est plus faible du fait d'une mortalité plus élevée (accidents, traumatismes, tumeurs) d'autant plus marquée chez les hommes amenant à une espérance de vie de 82.1 ans pour les femmes et 74.4 ans chez les hommes en 2008.

La baisse des migrations

La France bénéficie d'un solde migratoire positif estimé à 100 000 entrées par an. Ces immigrés sont dans leur grande majorité des personnes plus jeunes que la moyenne des résidents français. Ils participent donc au rajeunissement de la population.

En revanche, le phénomène inverse est observé sur le territoire du Nord Pas de Calais avec un taux de migration de -4.1 pour 1000 ce qui signifie qu'il y a 411 entrants de moins que de sortants pour 1000 habitants.

L'arrivée des classes nombreuses

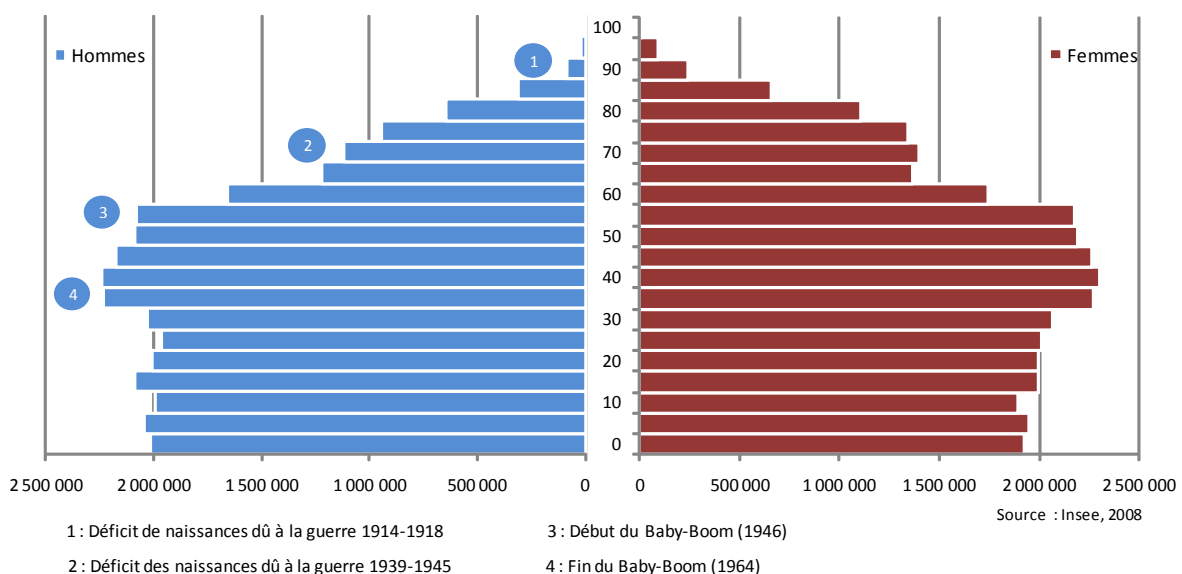
La baisse de la fécondité observée en France au cours du dernier siècle a connu une parenthèse pendant les années d'après guerre (de 1946 à 1964). Durant cette période, le taux de fécondité a atteint 2.8 enfants par femme, ce qui a permis de constituer une classe d'âge plus nombreuse appelée communément « baby boom ».

Ces enfants de l'après guerre arrivent progressivement à l'âge de 60 ans et gonflent donc considérablement les classes d'âge des plus de 60 ans.





Population de la France au 1er janvier 2008



Une notion complexe

Il est d'usage de qualifier de personnes âgées les personnes de plus de 60 ans. Ce seuil correspondait à l'âge légal de la retraite en France, il est parfois reculé à 65 ans, âge moyen du passage à la retraite en Europe.

Ce seuil n'est cependant pas toujours approprié notamment pour qualifier le degré de dépendance.

Ainsi, la classe des plus de 60 ans cache de grandes disparités, englobant à la fois des personnes très valides et d'autres beaucoup plus dépendantes.

Afin de pouvoir déterminer les besoins adaptés à chaque stade de la vieillesse et à chaque degré de dépendance, nous distinguerons trois groupes d'âge :

- Les 60-74 ans, classes très actives et participant fortement à l'activité économique (loisirs, commerces).
- Les 75-84 ans, un certain déclin de la condition physique mais aussi économique commence à être ressenti.
- Les plus de 85 ans, où se pose la question de la dépendance.

II. Le vieillissement : une problématique au cœur de l'actualité

Evolution démographique des plus de 60 ans

Le territoire du SCoT du Boulonnais accueillait en 2008, 28 171 personnes de plus de 60 ans soit 20% de la population totale.

Grâce à une faible augmentation (1.5%) du vieillissement entre 1999 et 2008, il se place parmi les territoires jeunes à l'échelle nationale où la part des plus de 60 ans est de 21.4% mais parmi les plus vieillissant à l'échelle régionale où la part n'est « que » de 17.7%.

Ceci s'explique par un territoire très diversifié où les contrastes entre les différents secteurs sont forts.

La CAB (19.9%) : une personne sur cinq qui habite la CAB a plus de 60 ans, il s'agit de l'un des territoires accueillant le plus de personnes âgées.

Véritable cœur économique du SCoT du Boulonnais, le territoire peine pourtant à retenir ses étudiants et ses familles. Le manque de formations diplômantes pour les étudiants et d'offres immobilières adaptées pour les familles sont les principales raisons de ces départs.

De plus, l'attractivité du littoral renforce la part des plus de 60 ans du fait d'arrivée de retraités venus profiter de ce cadre idyllique.

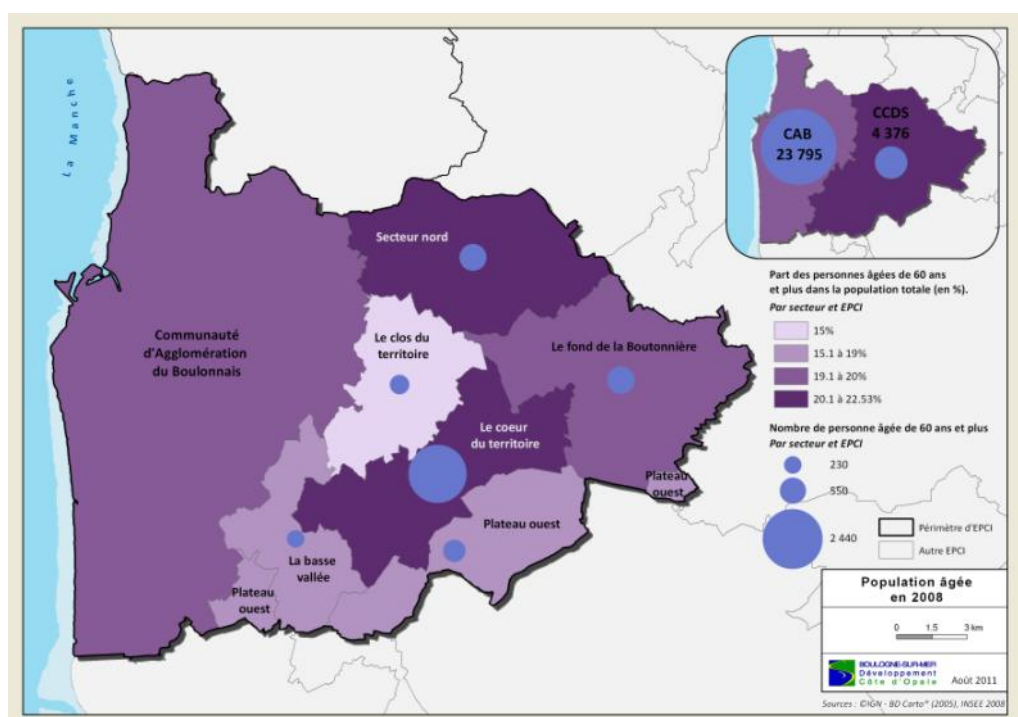
La basse vallée de la liane (18.7%) : Il s'agit de l'un des secteurs les plus jeunes où l'on constate tout de même une augmentation de 1.39% de la proportion de plus de 60 ans entre 1999 et 2008.

Situé aux portes de la CAB et du littoral, elle connaît un afflux de familles venues de la CAB grâce à des prix fonciers attractifs. Face à cette arrivée massive, le secteur devra donc apprendre à gérer cette pression grandissante.

Le clos du territoire (15%) : Il s'agit du secteur le plus jeune de la CCDS ayant subi un vieillissement mesuré depuis 1999 (+0.7%). Secteur agricole et très rural, il a su profiter de la périurbanisation de ces dernières décennies. Le territoire doit donc continuer à attirer de nouvelles populations afin de faire face à un renouvellement des générations nécessaire à sa jeunesse.

Le seuil nord (21%) : Territoire des plus vieillissants avec une augmentation de 4.3% des plus de 60 ans depuis 1999, il se situe à l'équivalent de la moyenne nationale où un habitant sur 5 a plus de 60 ans. Ce secteur doit miser sur le développement du pôle économique autour des communes de Colembert et d'Alinchtun afin d'attirer à nouveau les familles et jeunes couples et ainsi rééquilibrer sa structure.

Le plateau ouest (18.6%) : Grâce à son interface avec le pays du Montreuillois, ce secteur agricole a réussi à se stabiliser (-0.8%) ces dernières années.



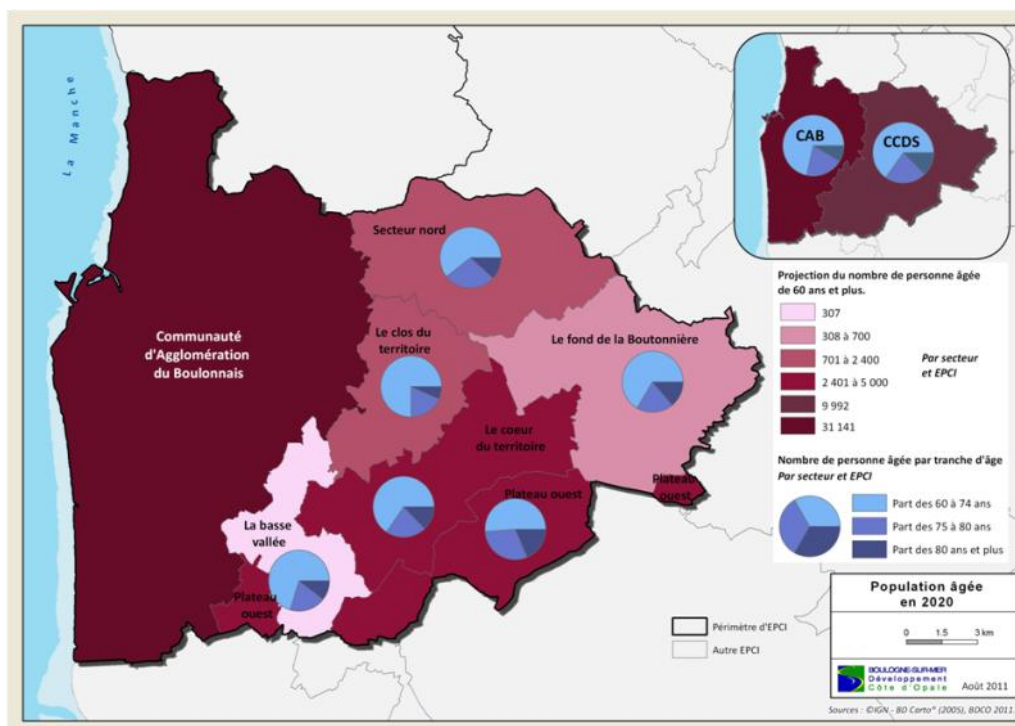


Le fond de la boutonnière (19.4%) : Secteur agricole qui avait endenché son processus du vieillissement bien avant les autres avec une part des plus de 60 ans de plus de 23.0% en 1999.

De ce fait, on constate un recul du vieillissement entre 1999 et 2008. Le territoire semble donc avoir trouvé sa reconversion vers une agriculture plus touristique et de mise en valeur du paysage qui a su attirer les jeunes populations.

Le cœur du territoire (22.5%) : Seul secteur au dessus de la moyenne nationale, le territoire fait face au phénomène du vieillissement depuis de nombreuses années avec une part des plus de 60 ans atteignant déjà 21.8% en 1999. Afin de renverser cette tendance qui se poursuit, le territoire mise sur l'accueil de population active grâce à une offre immobilière attractive, une qualité des services de proximité et une augmentation du nombre d'emplois (+44 par an entre 1999 et 2006).

Projections à l'horizon 2020 : vers un territoire de seniors ?



On comptait déjà en 2006, plus de personnes de plus de 60 ans que de 15-29 ans.

Du fait de classes d'âge jeunes moins nombreuses dues aux migrations des étudiants et jeunes actifs, le renouvellement des générations n'est pas assuré entraînant un vieillissement de la population du Boulonnais accentué par l'arrivée chez les plus de 60 ans des générations issues du Baby Boom.

Si les tendances observées entre 1999 et 2006 se poursuivent, les contrastes entre les différents secteurs devraient s'accroître.

On retrouvera ainsi d'une part la CAB ou encore le clos du territoire avec une part des plus de 60 ans de plus de 25%. D'autre part, le fond de la boutonnière ou la basse vallée de la Liane verront leur population se stabiliser grâce à l'arrivée de population jeune.

Ainsi, le SCoT du Boulonnais devrait compter d'ici 2020, plus de 41 000 personnes de plus de 60 ans.

Si le territoire du SCoT veut estomper ces disparités, il lui faudra donc freiner la périurbanisation et apporter une offre immobilière adaptée à sa population.

III. Aménager le territoire

Adapter l'offre de logement

Le statut d'occupation des plus de 60 ans

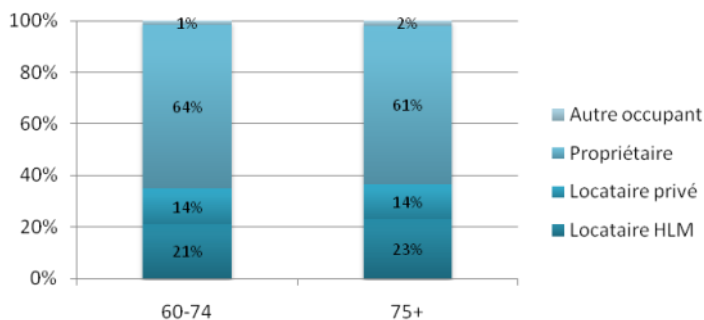
En France, 75% des plus de 60 ans sont propriétaires contre 70% dans le Nord-Pas-de-Calais.

Ils ne sont que 62.8% sur le SCoT du Boulonnais avec une proportion décroissante passée 75 ans.

Cet écart est dû à une plus forte proportion de personnes âgées dans le parc locatif social avec respectivement 21 et 23% pour les 60-74 ans et les plus de 75 ans.

Cette différence avec la moyenne nationale s'explique par un taux de chômage beaucoup plus élevé (12.6% contre 9.3% en 2010) depuis plusieurs décennies entraînant par la suite des pensions de retraite plus faibles qui obligent cette population à se tourner vers le logement locatif social.

Statut d'occupation des plus de 60 ans en 2009



Source : Filocom 2009

Perspective 2020

Avec l'augmentation de l'effectif des plus de 60 ans, l'arrivée des générations ayant connu les crises successives à l'âge de la retraite ainsi que la baisse future des retraites et par conséquent du niveau de vie des personnes âgées, le SCoT du Boulonnais doit anticiper une forte augmentation des demandes en logement locatif social chez les plus de 60 ans.





L'offre de logements adaptés aux personnes âgées sur le territoire

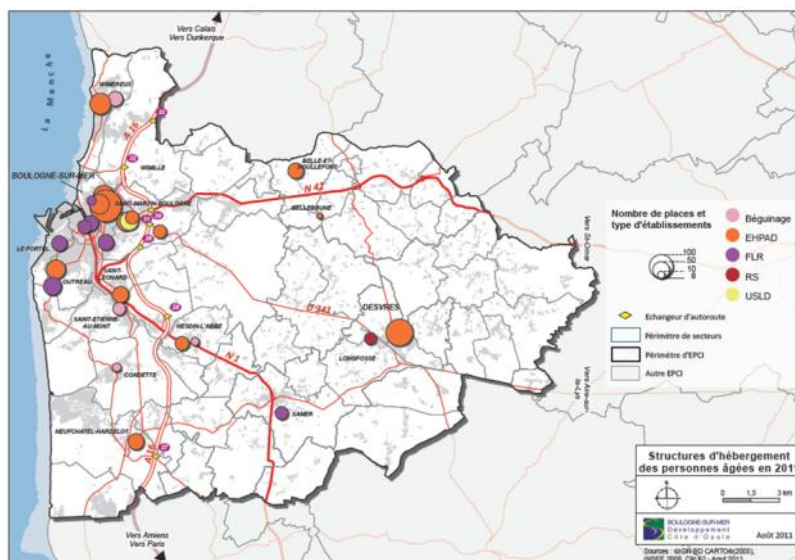
En France, plus de 90% des personnes de plus de 60 ans vivent à domicile. Cependant, passé 85 ans les signes de la dépendance apparaissent et c'est plus de 4 personnes sur 10 qui se dirigent vers les institutions.

Le territoire du SCoT du Boulonnais dispose de 1277 places en hébergement spécifique médicalisé (EHPAD, USLD) ou non (béguinage, foyer logements, résidence services) pour un peu plus de 2600 personnes de plus de 85 ans soit une capacité d'hébergement de 49.0% répartie équitablement entre la CAB et la CCDS.

Cependant, seuls les secteurs les plus urbanisés offrent ce type de services : la CAB avec une forte concentration sur Boulogne-sur-Mer, les secteurs du cœur et du seuil nord du territoire pour la CCDS.

De plus, on trouvera une localisation différenciée selon le type d'hébergement :

- ➔ Les foyers logements, anciennes structures destinées à l'origine aux veuves et aujourd'hui inadaptées, se concentrent sur Boulogne-sur-Mer et Le Portel
- ➔ Les béguinages, qui les remplacent, vont se situer à la périphérie de l'agglomération de Boulogne-sur-Mer mais toujours dans un environnement urbain
- ➔ La résidence services, structure de haut standing située au cœur de la commune de Longfossé répond à une population ayant un niveau de revenus élevé.
- ➔ Les EHPAD, structures médicalisées permettant la prise en charge de la dépendance vont se situer dans les pôles urbains du territoire
- ➔ L'USLD, unité destinée à la grande dépendance se situe à Boulogne-sur-Mer du fait d'une proximité souhaitée avec le centre hospitalier



Perspective 2020

Les structures présentes sur le territoire restent peu nombreuses, répondant de justesse à la moyenne nationale actuelle (4 personnes sur 10 de plus de 85 ans sont en institution) et ne suffiront pas à l'avenir pour combler les demandes grandissantes.

Si le territoire veut garder sa population âgée, il devra donc repenser son offre en adaptant les logements existants mais aussi en se tournant vers un avenir plus lointain. En effet, la mixité semble être de mise afin de limiter l'isolement mais aussi l'éloignement du voisinage avec lequel des liens forts se créent. De plus, la carte de la mixité permet d'éviter la vacance en cas de retour d'ici plusieurs décennies à une structure par âge équilibrée.

Vers une paupérisation des personnes âgées ?

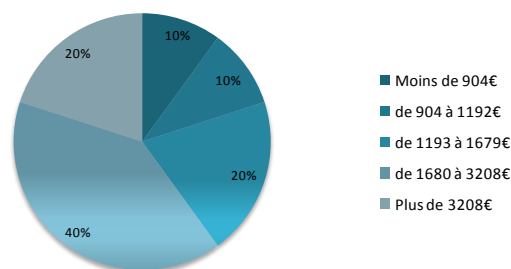
Dans le Pas-de-Calais, le revenu moyen est de 1 577 euros par mois quand la moyenne française se situe à 1 954 euros soit une différence de près de 400 euros. Il semblait donc intéressant de connaître le niveau de vie des personnes de plus de 60 ans.

Ces graphiques, présentant le niveau de revenus des personnes de plus de 60 ans habitant le Pas-de-Calais, mettent en évidence une paupérisation d'autant plus marquée chez les plus de 75 ans : ils sont près de 20% à vivre sous le seuil de pauvreté (fixé à 950 euros par mois et par ménage) contre un peu plus de 10% chez les 60-74 ans.

Cette différence s'explique en grande partie par la différence de composition des ménages : du couple pour les 60-74 ans, on arrive au ménage constitué d'une seule personne le plus souvent féminine pour les plus de 75 ans.

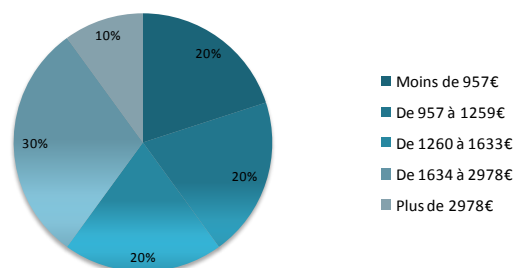


Revenus des ménages de 60 à 74 ans du Pas-de-Calais en 2008



Source : Insee DGFIP, 2008

Revenus des ménages de 75 ans et plus du Pas-de-Calais en 2008



Source : Insee DGFIP, 2008

Perspective 2020

Avec une espérance de vie qui continue de croître, une massification de ces classes d'âge ainsi qu'une dégradation du pouvoir économique dans les années à venir, le territoire doit dès aujourd'hui, au vue du temps long de l'action politique, anticiper les besoins de ces personnes en matière de logements (HLM, EHPAD publique...) mais aussi de services afin de disposer d'une offre suffisante et adaptée.

Pour conclure

Si le vieillissement est un phénomène bien connu, les besoins de cette population grandissante sont beaucoup plus difficiles à déterminer du fait d'une forte hétérogénéité.

Si le territoire du SCoT du Boulonnais veut permettre à sa population de vieillir sereinement, il doit réunir l'ensemble des acteurs entrant

en jeu (élus, bailleurs, sociétés, entreprises) afin de définir les objectifs et orientations à intégrer dans les documents d'urbanisme dès aujourd'hui.

Seule une réflexion collective prenant en compte les caractéristiques futures des personnes âgées permettra d'améliorer leurs qualités de vie.

De plus, en misant sur des opérations de mixité, les aménagements réalisés pourront bénéficier à tous et éviter la vacance, déjà présente, dans les structures uniquement dédiées aux personnes âgées (foyers logements, béguinages).

Une analyse, des questionnements :

- ➔ Comment adapter l'offre en structure d'hébergement face à la baisse du niveau de vie ?
- ➔ Doit-on implanter des offres en milieu rural ou continuer le développement des aides et services à domicile ?
- ➔ Comment répartir spatialement les nouvelles offres en structures d'hébergement ?
- ➔ Doit-on continuer à construire des logements réservés aux personnes âgées ou miser sur la mixité et la solidarité intergénérationnelle ?

Autant de questions auxquelles devra répondre le projet du SCOT DU BOULONNAIS

Directeurs de Publication :
O. DELBECQ - C. ROMULUS
Rédaction : A-L. BENARD
Conception / Maquette / Cartographie:



Document téléchargeable sur le site internet :
www.scot-boulonnais.fr
IPNS

Crédit photos : bdco